

Belgium-Jambes: Bus shelters

OJ S 107/2017 07/06/2017

Contract notice – utilities

Supplies

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Société Régionale Wallonne du Transport

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Vincent Peremans

E-mail: iam@tec-wl.be

Telephone: +32 81322711

Fax: +32 81322710

Additional information can be obtained from:

Official name: Direction des Services Techniques

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Gioacchino Volpe

E-mail: gioacchino.volpe@tec-wl.be

Telephone: +32 81322897

Fax: +32 81322819

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Direction des Services Techniques

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Gioacchino Volpe

E-mail: gioacchino.volpe@tec-wl.be

Telephone: +32 81322897

Fax: +32 81322819

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Direction des Services Techniques

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Gioacchino Volpe

E-mail: gioacchino.volpe@tec-wl.be

Telephone: +32 81322897

Fax: +32 81322819

I.2. Main activity

Urban railway, tramway, trolleybus or bus services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Appel à demandes de participation — FOURNITURES ET TRAVAUX RELATIFS AU PLACEMENT D'ABRIS POUR VOYAGEURS DE TYPE STANDARD ALUMINIUM DANS L'ENSEMBLE DE LA RÉGION WALLONNE.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Région Wallonne.

NUTS code BE352 Arr. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent cahier spécial des charges a pour objet:

— la fourniture d'abris pour voyageurs de type standard aluminium,
— les travaux de préparation du sol qui consistent à recevoir le socle des abris pour voyageurs ainsi que les travaux de placement des abris pour voyageurs proprement dits, sur une période de maximum 4 ans dans l'ensemble de la Région Wallonne.

Le marché porte sur un total de 300 édicules (quantités présumées).

La fourniture comprendra un certain nombre d'abris de chacun des sept(7) modèles de base distincts (S 20 A, S 20 E, S 20, S 21, S 30, S 32 et S 21 PMR), mais aucune répartition précise par modèle ne peut être déterminée à l'avance car elle est fonction des desiderata des communes.

À titre d'information, les quantités présumées par types ou modèles différents sont estimées à ce jour sur la base de l'expérience du précédent marché à:

- a. type S 20 A: 10 pièces;
- b. type S 20 E: 21 pièces;
- c. type S 20: 7 pièces;
- d. type S 21: 190 pièces;
- e. type S 30: 26 pièces;
- f. type S 32: 42 pièces;
- g. type S 21 PMR: 4 pièces.

Il y a cependant lieu de noter que ces quantités sont données à titre indicatif et que la SRWT peut les modifier pour chaque type d'abri et cela sans modification des prix unitaires ou indemnité.

II.1.6. CPV code(s)

44212321 Bus shelters

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

300 abris pour voyageurs de type standard alu.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Article 66 §1er de l'AR du 16.7.2012 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux est exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le candidat ou le soumissionnaire qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée dont le pouvoir adjudicateur a connaissance. À cet effet, le candidat ou le soumissionnaire fournira un extrait du casier judiciaire (de la société) datant de moins de 3 mois ou un document équivalent datant de moins de 3 mois dont il résulte qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ou blanchiment de capitaux.

Article 66 § 2 de l'AR du 16.7.2012 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux peut être exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le candidat ou le soumissionnaire:

- qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire,
- qui a fait aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire,

- qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle,
- qui, en matière professionnelle, a commis une faute grave,
- qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 67,
- qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi, conformément aux dispositions de l'article 68,
- qui s'est rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du présent chapitre ou qui n'a pas fourni ces renseignements.

Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles précités.

Conformément à l'article 65§1^{er}, la SRWT vérifiera, pour les candidats ou les soumissionnaires belges, via l'application Digiflow (accès sécurisé aux bases de données fédérales):

- l'attestation à la Banque Carrefour des Entreprises relative aux situations de liquidation, concordat ou faillite,
- l'attestation de l'Office Nationale de la Sécurité Sociale,
- l'attestation relative aux obligations fiscales professionnelles.

Pour les candidats ou les soumissionnaires étrangers, ceux-ci fourniront les attestations adéquates ci-dessus, émanant de leur pays, attestant qu'ils sont en règle. Les documents, le cas échéant, doivent être traduits en français par un traducteur juré.

Il est rappelé au candidat ou au soumissionnaire que toute fausse déclaration entraînera ipso facto l'écartement de sa candidature ou de son offre ou la résolution du contrat à ses dépens. Dans le cas où les documents exigés seraient non conformes, la candidature ou l'offre sera exclue de la suite de la procédure.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le candidat remet une déclaration concernant le chiffre d'affaires spécifique au domaine d'activité lié aux abris pour voyageurs au cours des 3 dernières années.

Engagement solidaire du constructeur, s'il est distinct du candidat, de garantir le parfait respect des obligations contractées par ce dernier envers le pouvoir adjudicateur.

Niveau(x) minimal(aux): * Le chiffre d'affaires spécifique au domaine d'activités lié aux abris pour voyageurs doit être égal au minimum à 1 000 000 EUR hors TVA pour les 3 dernières années.

Le candidat concerné produira une copie de l'accord le liant au constructeur ou, tout le moins, une déclaration émanant de ce dernier et attestant l'existence de l'engagement susmentionné. Agréation requise: G (Entreprises de terrassements), Classe 3.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Une liste des principales livraisons effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Un descriptif des moyens techniques et humains mis en œuvre (outillage, matériel, installations, qualifications du personnel, savoir-faire, ...) tant sur le plan de la fabrication (constructeur) que la commercialisation (service après-vente, ...).

Une déclaration établissant la part du marché (en %) que le candidat a l'intention de sous-traiter ainsi que la liste des sous-traitants éventuels en indiquant leur identité, l'objet de la sous-

traitance et les qualifications des sous-traitants.

Niveau(x) minimal(aux): la liste des principales livraisons au cours des 3 dernières années devra prouver la capacité du fournisseur à fabriquer et/ou fournir un minimum de 150 abris sur 3 ans. Le candidat devra joindre au minimum 3 attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur.

Agréation requise: G (Entreprises de terrassements), Classe 3.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

TECH1784

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 3.7.2017

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

4.7.2017 - 11:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 90 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

Internet address: www.raadvst-consetat.be/?lang=fr

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

2.6.2017